

RÉDACTION & ADMINISTRATION : ROUBAIX, rue du Vieil-Arbreux, n° 19

PRIX DES ABONNEMENTS ROUBAIX-TOURNAI... 3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.

BOURSE DU BOULEVARD

Table with 4 columns: Stock Name, Price, Change, and another Price. Includes items like 8.00 Français, 4.00/100 Français, etc.

UN VOTE DE CONFIANCE

La crise ministérielle, annoncée avant de complaisantes espérances par les journaux réactionnaires est encore venue, malgré la Droite qui a voté avec ensemble...

Un dernier moment, il faut croire que ce désintéressement admirable n'a pas fait contre le désir de provoquer un net de gâchis, puisque les bulletins bleus de la réaction se sont pressés nombreux et serrés dans les urnes, les monarchistes cherchant à venger les injures de M. Combes...

Un certain nombre d'élus de conseillers généraux ont eu lieu dimanche. On a vu les résultats : Au 1<sup>er</sup> canton (quatrième canton), M. Maurice Lelon, ancien maire de la ville, républicain, élu par 201 voix sur 780 votants, sans concurrent.

Le ministre de l'Intérieur a développé le côté politique de ce programme. Il a répondu avec énergie tout projet d'alliance avec la Droite, le Cabinet a-t-il dit. Ne veut gouverner que pour les républicains, et qu'il veut les républicains qui ont donné son nom à une administration active, laborieuse et sincèrement dévouée à nos institutions, enfin la base même de l'accord entre toutes les nuances de la majorité...

LA PRISON MILITAIRE

Circular de M. de Freycinet. Un acte de regrettable négligence a eu des conséquences fâcheuses, qui ont l'objet d'un circulaire très ferme de M. de Freycinet aux commandants de corps d'armée.

LES DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir du Roubaix-Tournaï.

Conseil des Ministres

Paris, 4 mars. — Les ministres se sont réunis en conseil des ministres à 10 heures, sous la présidence de M. Tirard.

LA PETITE MONNE

QUATRIÈME PARTIE MADAME JARMIÉ

Georges de Tavant pas prévenu. Mme Jorjane avait été surprise de voir son mari partir sans dire rien. Elle avait dit à Lucien qu'il n'était pas parti, mais elle avait dit à Lucien qu'il n'était pas parti, mais elle avait dit à Lucien qu'il n'était pas parti...

LE REPUBLICAIN

Journal Republicain quotidien

Il est exact qu'il a sa suite d'applications, M. Combes a donné sa démission; je la regrette profondément. Trois questions me restent en tête...

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Non inférieure parlementaires nous télégraphiquement à la date du 3 Mars.

AVANT LA SEANCE

L'animation est très vive dans les couloirs. Les impressions les plus diverses se manifestent. Aussi est-il impossible de prévoir, même approximativement, le résultat de la séance.

L'honnêteté allemande

Fausse marque de fabrique. On signale en ce moment en Russie une vive agitation causée par les procédés peu scrupuleux du commerce allemand.

Au Dahomey

Les piliers du roi Kongor. — Une attaque au 11 mars dans le Mémorial diplomatique, les lignes suivantes :

Un télégramme officiel a annoncé cette semaine que le roi Kongor, qui se trouve entre les troupes françaises et les ordres du commandant Terrillon et un parti de Dahoméens, a été tué par les troupes françaises.

M. Bourgeois, le nouveau ministre est fort content. Les ministres, sauf M. de Freycinet, sont à leur poste.

L'INTERPELLATION DREYFUS

M. le Président. — J'ai vu de M. Camille Dreyfus, député de la Seine, qui a demandé au gouvernement sur la politique de cabinet, et sur les chances qui ont été faites au ministre de l'Intérieur, au sujet de la candidature de M. Tirard.

M. Tirard, président du conseil. — Le gouvernement n'a rien de commun avec la candidature de M. Tirard. Je ne puis que vous dire que le gouvernement n'a rien de commun avec la candidature de M. Tirard.

M. de Freycinet. — Je ne puis que vous dire que le gouvernement n'a rien de commun avec la candidature de M. Tirard.

M. Tirard. — Je ne puis que vous dire que le gouvernement n'a rien de commun avec la candidature de M. Tirard.

M. de Freycinet. — Je ne puis que vous dire que le gouvernement n'a rien de commun avec la candidature de M. Tirard.

M. Tirard. — Je ne puis que vous dire que le gouvernement n'a rien de commun avec la candidature de M. Tirard.

M. de Freycinet. — Je ne puis que vous dire que le gouvernement n'a rien de commun avec la candidature de M. Tirard.

M. Tirard. — Je ne puis que vous dire que le gouvernement n'a rien de commun avec la candidature de M. Tirard.

M. de Freycinet. — Je ne puis que vous dire que le gouvernement n'a rien de commun avec la candidature de M. Tirard.

M. Tirard. — Je ne puis que vous dire que le gouvernement n'a rien de commun avec la candidature de M. Tirard.

M. de Freycinet. — Je ne puis que vous dire que le gouvernement n'a rien de commun avec la candidature de M. Tirard.

M. Tirard. — Je ne puis que vous dire que le gouvernement n'a rien de commun avec la candidature de M. Tirard.

M. de Freycinet. — Je ne puis que vous dire que le gouvernement n'a rien de commun avec la candidature de M. Tirard.

M. Tirard. — Je ne puis que vous dire que le gouvernement n'a rien de commun avec la candidature de M. Tirard.

M. de Freycinet. — Je ne puis que vous dire que le gouvernement n'a rien de commun avec la candidature de M. Tirard.

M. Tirard. — Je ne puis que vous dire que le gouvernement n'a rien de commun avec la candidature de M. Tirard.

M. de Freycinet. — Je ne puis que vous dire que le gouvernement n'a rien de commun avec la candidature de M. Tirard.

M. Tirard. — Je ne puis que vous dire que le gouvernement n'a rien de commun avec la candidature de M. Tirard.

M. de Freycinet. — Je ne puis que vous dire que le gouvernement n'a rien de commun avec la candidature de M. Tirard.

M. Tirard. — Je ne puis que vous dire que le gouvernement n'a rien de commun avec la candidature de M. Tirard.

M. de Freycinet. — Je ne puis que vous dire que le gouvernement n'a rien de commun avec la candidature de M. Tirard.

M. Tirard. — Je ne puis que vous dire que le gouvernement n'a rien de commun avec la candidature de M. Tirard.

M. de Freycinet. — Je ne puis que vous dire que le gouvernement n'a rien de commun avec la candidature de M. Tirard.

M. Tirard. — Je ne puis que vous dire que le gouvernement n'a rien de commun avec la candidature de M. Tirard.

M. de Freycinet. — Je ne puis que vous dire que le gouvernement n'a rien de commun avec la candidature de M. Tirard.

M. Tirard. — Je ne puis que vous dire que le gouvernement n'a rien de commun avec la candidature de M. Tirard.

M. de Freycinet. — Je ne puis que vous dire que le gouvernement n'a rien de commun avec la candidature de M. Tirard.

PRIX DES ANNONCES : ANNONCES... 0 fr. 25 la ligne. FACILITES... 0 fr. 75. LOCALS... 2 fr. 00.

Le gérant est chargé de la publication de tous les avis et annonces. Les annonces sont reçues chez M. de Freycinet, au journal.

Le gérant est chargé de la publication de tous les avis et annonces. Les annonces sont reçues chez M. de Freycinet, au journal.

Le gérant est chargé de la publication de tous les avis et annonces. Les annonces sont reçues chez M. de Freycinet, au journal.

Le gérant est chargé de la publication de tous les avis et annonces. Les annonces sont reçues chez M. de Freycinet, au journal.

Le gérant est chargé de la publication de tous les avis et annonces. Les annonces sont reçues chez M. de Freycinet, au journal.

Le gérant est chargé de la publication de tous les avis et annonces. Les annonces sont reçues chez M. de Freycinet, au journal.

Le gérant est chargé de la publication de tous les avis et annonces. Les annonces sont reçues chez M. de Freycinet, au journal.

Le gérant est chargé de la publication de tous les avis et annonces. Les annonces sont reçues chez M. de Freycinet, au journal.

Le gérant est chargé de la publication de tous les avis et annonces. Les annonces sont reçues chez M. de Freycinet, au journal.

Le gérant est chargé de la publication de tous les avis et annonces. Les annonces sont reçues chez M. de Freycinet, au journal.

Le gérant est chargé de la publication de tous les avis et annonces. Les annonces sont reçues chez M. de Freycinet, au journal.

Le gérant est chargé de la publication de tous les avis et annonces. Les annonces sont reçues chez M. de Freycinet, au journal.

Le gérant est chargé de la publication de tous les avis et annonces. Les annonces sont reçues chez M. de Freycinet, au journal.

Le gérant est chargé de la publication de tous les avis et annonces. Les annonces sont reçues chez M. de Freycinet, au journal.

Le gérant est chargé de la publication de tous les avis et annonces. Les annonces sont reçues chez M. de Freycinet, au journal.

Le gérant est chargé de la publication de tous les avis et annonces. Les annonces sont reçues chez M. de Freycinet, au journal.

Le gérant est chargé de la publication de tous les avis et annonces. Les annonces sont reçues chez M. de Freycinet, au journal.

Le gérant est chargé de la publication de tous les avis et annonces. Les annonces sont reçues chez M. de Freycinet, au journal.

Le gérant est chargé de la publication de tous les avis et annonces. Les annonces sont reçues chez M. de Freycinet, au journal.

Le gérant est chargé de la publication de tous les avis et annonces. Les annonces sont reçues chez M. de Freycinet, au journal.

Le gérant est chargé de la publication de tous les avis et annonces. Les annonces sont reçues chez M. de Freycinet, au journal.

Le gérant est chargé de la publication de tous les avis et annonces. Les annonces sont reçues chez M. de Freycinet, au journal.

Le gérant est chargé de la publication de tous les avis et annonces. Les annonces sont reçues chez M. de Freycinet, au journal.

Le gérant est chargé de la publication de tous les avis et annonces. Les annonces sont reçues chez M. de Freycinet, au journal.

Le gérant est chargé de la publication de tous les avis et annonces. Les annonces sont reçues chez M. de Freycinet, au journal.

Le gérant est chargé de la publication de tous les avis et annonces. Les annonces sont reçues chez M. de Freycinet, au journal.

Le gérant est chargé de la publication de tous les avis et annonces. Les annonces sont reçues chez M. de Freycinet, au journal.

Le gérant est chargé de la publication de tous les avis et annonces. Les annonces sont reçues chez M. de Freycinet, au journal.

Le gérant est chargé de la publication de tous les avis et annonces. Les annonces sont reçues chez M. de Freycinet, au journal.

Le gérant est chargé de la publication de tous les avis et annonces. Les annonces sont reçues chez M. de Freycinet, au journal.

Le gérant est chargé de la publication de tous les avis et annonces. Les annonces sont reçues chez M. de Freycinet, au journal.

Le gérant est chargé de la publication de tous les avis et annonces. Les annonces sont reçues chez M. de Freycinet, au journal.

Le gérant est chargé de la publication de tous les avis et annonces. Les annonces sont reçues chez M. de Freycinet, au journal.

Le gérant est chargé de la publication de tous les avis et annonces. Les annonces sont reçues chez M. de Freycinet, au journal.

Le gérant est chargé de la publication de tous les avis et annonces. Les annonces sont reçues chez M. de Freycinet, au journal.

Le gérant est chargé de la publication de tous les avis et annonces. Les annonces sont reçues chez M. de Freycinet, au journal.

Le gérant est chargé de la publication de tous les avis et annonces. Les annonces sont reçues chez M. de Freycinet, au journal.

Le gérant est chargé de la publication de tous les avis et annonces. Les annonces sont reçues chez M. de Freycinet, au journal.

Le gérant est chargé de la publication de tous les avis et annonces. Les annonces sont reçues chez M. de Freycinet, au journal.

Le gérant est chargé de la publication de tous les avis et annonces. Les annonces sont reçues chez M. de Freycinet, au journal.

Le gérant est chargé de la publication de tous les avis et annonces. Les annonces sont reçues chez M. de Freycinet, au journal.